

## **Compte-rendu de séance du conseil municipal** **du 8 Mai 2021 à 9 h**

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas CHOISNEL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 mai 2021

Etaient présents 12: CHOISNEL Nicolas, BERTALOT Jean-Jacques, DELFOUR Denis, DUCASSE Patrick, FERNANDEZ Loïc, GIRARD Aymeric, KOHLER Joël, LAMARQUE Caroline, LAUNET Colette, LENSEIGNE Isabelle, PRETI Frédéric, TRONGUET Christine formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) 3 : FUCHS Aurélie, HAIR Alistair, SAVOCA Enrico

Absent(es) 0 :

Pouvoir(s) 3 : FUCHS Aurélie donné à GIRARD Aymeric

HAIR Alistair donné à CHOISNEL Nicolas

SAVOCA Enrico donné à LAUNET Colette

Madame Christine TRONGUET est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé par la majorité des membres présents.

### **ORDRE DU JOUR**

- Compte-rendu des diverses commissions communales,
- Travaux en cours, projets, devis,
- Déclassement voirie communale jardin public, vente Mr Guérin de Tourville,
- Cession chemin de Bidouts, demande de Mr et Mme Laurent,
- Mise en place signalisation « Stop » lieudit Le Matouret,
- Maîtrise d'œuvre travaux piscine,
- Divers.
- Présentation projet photovoltaïque

La séance débute par la présentation d'un projet photovoltaïque au sol par la société Aedes énergies sur des terres agricoles classées pauvres jouxtant la villa Bapteste et appartenant à Monsieur Furlan.

### **17-2021 Déclassement d'une partie du jardin public**

Nomenclature : 3.2 Aliénation

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code général de la propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L 2141-1 qui précise qu'un « bien d'une personne publique mentionnée à l'article L 1, qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public à compter de l'intervention de l'acte administratif constatant son déclassement ».

Vu la situation d'une partie du jardin public sis à la parcelle AB 206 jouxtant la maison de Monsieur Guérin De Tourville qui n'est plus affecté à un service public ;

Vu la réalisation du projet de vente à Monsieur Guérin de Tourville d'une partie du jardin Public d'une contenance de 14 m<sup>2</sup> (Délibération 42-2020) ;

Monsieur le Maire propose le déclassement d'une partie du jardin public pour une contenance de 14 m<sup>2</sup> et son intégration dans le domaine privé de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Constate la désaffectation d'une partie du jardin public d'une contenance de 14 m<sup>2</sup> jouxtant la maison de Monsieur Guérin de Tourville,
- Décide de déclasser cette partie du jardin public et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération,
- laisse le choix du notaire à Monsieur Guérin de Tourville, futur acquéreur de la partie déclassée.

## **18-2021 CONTRAT MAITRISE D'ŒUVRE TRAVAUX PISCINE MUNICIPALE**

Nomenclature : 1.6 Actes relatifs à la maîtrise d'œuvre

Monsieur Le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire de choisir un maître d'œuvre qui aura pour mission la saisie des plans de la piscine, le montage d'une estimation APS, l'étude de la filtration automatique ainsi que l'étude de la structure.

Après examen des différentes propositions reçues,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide que:

- L'entreprise MARRAUD INGENIERIE SUD
- adresse professionnelle : 4 rue Pierre Mendès France – 47550 BOE

Effectuera la mission de maîtrise d'œuvre du projet des travaux de la piscine municipale, pour les missions suivantes :

Honoraires équipe de maîtrise d'œuvre APS :

- Marraud Ing
- Saisie des plans 1965 en format DWG 1 600.00€/ht
- Montage d'une estimation APS 4 500.00€/ht
- Etudes de la filtration automatique 2 500.00€/ht
- Etudes structure 3 500.00€/ht

**Total honoraires APS 12 100.00€/ht soit 14 520 € TTC**

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

### **DIVERS**

- Proposition d'achat du chemin de Bidouts : Le Conseil municipal va solliciter tous les propriétaires riverains du chemin avant d'engager des frais d'enquête publique.

- Salle des Sports : déclaration aux assurances du dégât des eaux du chauffe-eau, demande de devis et expertises.

- Réfection du mur de la rue de la fontaine.

- Isolation des combles du bâtiment Mairie /salle des fêtes et musée/bibliothèque le jeudi 20 mai

- Vaccination : possibilité de vaccination prioritaire pour les membres des bureaux de vote

- Ecole : pas d'autorisation pour les inscriptions hors commune.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 10 h 45